

## TRAVAUX PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE / PARKING GASSENDI & COURS DES ARÈS



### LES MESURES SUR LA CIRCULATION & LE QUOTIDIEN

#### PHASE 1 (11 MAI - 12 JUIN)



➤ Modification du sens de circulation et la suppression du stationnement sur le cours des Arès

➤ Fermeture du haut du bd Gassendi entre le rond-point du 18 Juin 1940 et le Musée Gassendi. Un accès à double sens pour les riverains sera possible par une partie de l'avenue Paul Martin (au niveau de « Christelle Coiffure »)



➤ Déplacement provisoire des bacs à déchets ménagers et de tri du Cours des Arès au niveau du 79 bd Gassendi

➤ Modification du sens de circulation et la mise en place d'un double sens dans le centre-ancien et notamment pour l'accès à la place du Marché

➤ Déplacement en direction du Bourg et de la Javie : utiliser la déviation « poids lourds » par la rue du Capitaine Arnoux.

#### DEUX AUTRES PHASES (15-26 JUIN ET 29 JUIN-10 JUILLET)

impacteront uniquement l'accès au centre-ancien et au cours des Arès. De nouveaux plans seront communiqués en temps utile.

Madame, Monsieur,

Vous le savez, la municipalité a entamé à l'automne dernier la réhabilitation du parking souterrain Gassendi et de la place Général de Gaulle. Ce sont des travaux indispensables à l'attractivité du centre-ville. Cela est d'autant plus important dans le contexte de sortie de crise inédite que nous vivons avec l'épidémie du Covid 19 et qui a notamment entraîné une interruption du chantier de 2 mois.

Plusieurs phases de travaux concernent les abords de la place Général de Gaulle et vont impacter le quotidien des riverains. Ces travaux sont menés par les entreprises mandatées par la Ville de Digne-les-Bains et par la Régie des eaux de Provence Alpes Agglomération.

Parce que nous avons conscience des difficultés occasionnées par ces travaux, nous avons tout mis en œuvre pour qu'ils puissent intervenir au plus tôt : à savoir dès l'autorisation de reprise d'activité liée au confinement des entreprises de travaux publics et pendant que les bars et restaurants restent fermés afin de limiter la gêne et les impacts sur leur fonctionnement. Je vous informe par ailleurs que la situation exceptionnelle liée au Covid 19 nécessite des mesures spécifiques de fonctionnement sur les chantiers afin de garantir les gestes barrières indispensables à la non-transmission du virus. Cela nécessite des ajustements importants des calendriers et planifications de travaux. Cela nécessite des ajustements importants des calendriers et planifications de travaux.

Par conséquent, **une première phase débutera dès ce lundi 11 mai 2020**. Les contraintes de cette phase vous sont expliquées ci-contre. Elle impacte l'accès au haut du Boulevard Gassendi qui demeure accessible par un double sens d'une partie de l'avenue Paul Martin (au niveau de « Christelle Coiffure »).

**Deux autres phases (15 juin / 26 juin et 29 juin / 10 juillet)** impacteront uniquement l'accès au centre-ancien et au cours des Arès. De nouveaux plans vous seront communiqués en temps utile.

Malgré les désagréments et les contraintes subies, vous le savez ces travaux sont utiles et permettront d'améliorer votre cadre de vie. Je sais que vous faites preuves de compréhension pour ces travaux et je vous en remercie par avance. Soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour limiter au maximum la gêne occasionnée.

Les services municipaux sont à votre disposition pour répondre à vos questions sur ce chantier grâce à l'adresse mail suivante : [chantier.gassendi@dignelesbains.fr](mailto:chantier.gassendi@dignelesbains.fr)

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Patricia Granet-Brunello